



## 11<sup>ème</sup> édition Mini-Chinelle

Samedi 12 août 2023

ORGANISATEUR ASBL MOTO CLUB CONCEPT SEE - MATRICULE FMWB 734 Rue  
de Fosses 12 E- 5640 Pontaury (B-Belgique) TVA BE 0784.535.703

# RÈGLEMENT

En prélude à la course des 12 heures de la Chinelle 2023, l'asbl MOTO CLUB CONCEPT SEE, en collaboration avec la FIOSTARSCHOOL, organise la 11<sup>ème</sup> édition de la MINI CHINELLE JUNIORS.

## A : PRÉSENTATION FORMULE 2023.

### 1 - AGE

Age minimum : Pas de minimum d'âge

Age maximum : 15 ans et 364 jours lors du jour de l'épreuve càd 12/08/23

### 2 - ÉQUIPAGE

Formé de deux coureurs (Duo uniquement et dans une même catégorie)

### 3 - CATÉGORIE DE MOTO

- **K3** de 90 à 125cc 2 temps ou 105 à 150cc 4 temps
- **K2** jusque 90cc 2 temps ou 105cc 4 temps
- **K1** 65cc 2 temps

**Les K2 et K3 roulent ensemble avec classements séparés et K1 dans une autre manche** Deux motos sont acceptées par équipage mais de même cylindrée.

#### 4 - ESSAIS QUALIFICATIONS

20 minutes, le meilleur temps déterminera la place pour la grille de départ Les deux coureurs doivent rouler aux essais

#### 5 - COURSE

- **1h20 K2 et K3** avec minimum 3 changements de coureur et 18 min plus un tour de roulage par coureur
- **1h20 K1** avec minimum 3 changements de coureur et 18 min plus un tour de roulage par coureur3
- La procédure des 18 min + 1 tour doit être gérée par le responsable d'équipage

### B : MOTOS ET ÉQUIPEMENTS

Les équipements et les motos seront contrôlés par les Commissaires responsables de cette épreuve qui délivreront un permis de départ pour chaque moto admise. Tout coureur non conforme se verra interdire de départ. Ne seront admises au départ que les motos respectant les spécifications ci –dessous :

MOTO TYPE CROSS OU ENDURO

Voir catégories K1 K2 K3 (page 1)

→ DIRT BIKE ET PIT BIKE **INTERDIT**

\*AU CONTRÔLE TECHNIQUE CHAQUE CONCURRENT DEVRA PRÉSENTER SON CASQUE QUI DEVRA ÊTRE AGRÉÉ (Europe ECE 22-05, 'P' ou 'J' Japon JIS logo JIS T 8133 USA SNELL M2010) et chaque moto devra porter ses N° latéraux et son N° avant, fourni par l'organisation. Port d'un équipement complet adapté à la compétition OBLIGATOIRE. Le directeur de course se réserve le droit d'interdire le départ au coureur non équipé correctement.

### C : LICENCES

Licence annuelle BEX/BEXkids

Licence 1 manifestation BEX kids souscrite en avance via My FMB-BMB (Magelan) 30 EUR  
coureurs belges

Licences annuelle sportive FMB:

Motocross FMB: Europe Open, Nationale,

Motocross FMB type Jeunes AMPL **moyennant** paiement supplément **d'assurance de 10 EUR**  
**auprès de la FPCNA**

Supermoto FMB Europe Open

Enduro FMB Europe Open

Motocross FPCNA blanche

Motocross FPCNA bleu **moyennant** paiement supplément d'assurance de **10 EUR** auprès de la  
**FPCNA**

les coureurs possédant une licence étrangère (type EUROPEENNE/INTERNATIONALE), avec autorisation de sortie sont acceptés

## D : PARCOURS

Le tracé emprunte une partie du parcours des 12 Heures et sera adapté aux coureurs de la Mini-Chinelle. Le parcours aura une longueur d'approximativement 3000 mètres et sera validé la veille de la course par la Direction de course et Frédéric Fiorentino (Moniteur Moto Agréé A.DE.P.S et F.M.W.B) Conformément au règlement de la F.M.B : Tout coureur s'écartant de la piste, pour quelque raison que ce soit, devra la reprendre à l'endroit où il l'a quittée sous peine d'exclusion. Uniquement avec l'accord de la Direction de Course, le parcours pourra être modifié avant ou après le départ.

## E : ENGAGEMENTS

**Le prix de l'engagement est fixé à 100 € par équipage**

ATTENTION : Les engagements devront nous parvenir au plus tard le 31/07/2023 via le site internet de la Chinelle. [www.lachinelle.be](http://www.lachinelle.be)

**Lors de l'inscription, un responsable d'équipage de minimum 18 ans devra être désigné en y donnant ses coordonnées**

Les inscriptions seront affichées sur le site [www.lachinelle.be](http://www.lachinelle.be) dès réception du bulletin d'engagement ainsi que du paiement de 100 € sur le compte : (IBAN : BE04 0689 4503 2631 / BIC : GKCCBEBB) ASBL CONCEPT SEE avant le 31 juillet 2023.

- Communication : **nom des deux coureurs et catégorie moto (K1 K2 ou K3). Tous les paiements d'inscriptions doivent se faire UNIQUEMENT via compte bancaire**

**Les numéros d'équipage # seront attribués UNIQUEMENT par l'organisateur et non au choix des équipages. (Inutile de demander des réservations) Ils seront communiqués maximum 2 mois avant l'épreuve via l'adresse email remise dans le formulaire d'inscription.**

- Le comité organisateur se réserve le droit de refuser une inscription sans avoir à se justifier (sauf pour les licenciés BEX Kids à l'année).
- Par leur inscription, les concurrents s'engagent à se conformer au règlement et acceptent toutes les clauses, s'interdisant ainsi tout recours envers les organisateurs. ● Les concurrents s'engagent à respecter les décisions prises par les organisateurs et ne reconnaissent comme seule juridiction sportive que celle établie par le code sportif FMB, son annexe BEX, le présent règlement particulier ainsi que le directeur de course.
- Les organisateurs pour leur part s'engagent à souscrire une assurance R.C ORGANISATION auprès de la F.M.W.B.
- En cas d'annulation de l'épreuve pour des raisons indépendantes à l'organisation (intempéries, calamités, ...), l'organisateur ne remboursera que 50 % de la valeur de l'engagement.

- S'il devait y avoir une annulation le jour de l'épreuve, aucun remboursement ne sera effectué.

## F : WELCOME

40 rue curiat 5600 SURICE (Terrain de foot)

### **Avant votre arrivée sur l'esplanade de la Chinelle, passage obligatoire**

Chaque coureur, responsable d'équipage et mécano, devra passer au secrétariat de Surice Le

**WELCOME sera ouvert dès Jedi 10 août 2023 de 13h00 à 20h00**

PASSAGE SECRÉTARIAT inscriptions étage + 1 SUIVRE INSCRIPTION

- Contrôle des licences.
- Pose des bracelets coureurs après validation de la licence
- Distributions des bracelets mécano et responsable d'équipage
- Autocollants moto, pass véhicule.

**Attention : Pas de contrôle technique le jeudi 10 août 2023**

**Le WELCOME sera ouvert Vendredi 11 août de 09h00 à 20h00**

PASSAGE SECRÉTARIAT inscriptions étage + 1 SUIVRE INSCRIPTION

- Contrôle des licences.
- Pose des bracelets coureurs après validation de la licence
- Distributions des bracelets mécano et responsable d'équipage
- Autocollants moto, pass véhicule.

### **PASSAGE CONTRÔLE TECHNIQUE MOTO A SURICE DE 9H30 – 17H00**

Poser les autocollants numéro # sur chaque moto avant le passage au contrôle. Présenter le casque de chaque coureur ainsi que chaque moto

MISE EN PLACE DE CHAQUE MOTO AU PARC FERMÉ **SUIVRE PARC FERMÉ Samedi 12 août**  
**ATTENTION le Welcome sera fermé donc toutes les formalités, contrôle technique etc... seront clôturées le vendredi 11 août .**

**Aucune dérogation accordée donc prenez vos dispositions**

Tout accompagnant des coureurs de la mini-Chinelle devront se mettre en ordre du bracelet de droit d'entrée. Ils seront en vente au WELCOME ainsi qu'aux points de caisses. Lors du passage au WELCOME, il sera remis 1 bracelet pour le coureur inscrit , les autocollants de numéros # à apposer sur chaque moto, un bracelet responsable équipage et un bracelet mécano.

A vous de gérer pour que les accompagnants soient en ordre du bracelet d'entrée

**!!!! Il ne sera pas possible d'accéder au site de la Chinelle sans être en ordre de pass véhicule, preuve d'inscription et bracelet pour chaque accompagnant. SEUL l'organisateur gère les accès aux différents parking. AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCEPTÉE donc veillez à vous mettre en ordre avant d'arriver sur le site Les véhicules qui ne seront pas munis de macaron devront se rendre dans le parking public (gratuit)**

## G : PARKING MINI-CHINELLE (SUIVRE FLÉCHAGE)

**UN SEUL VÉHICULE PAR COUREUR INSCRIT MUNI D'UN AUTOCOLLANT POUR LAISSER PASSER**  
Chaque véhicule dans le parking de la mini -Chinelle devra avoir son autocollant pare prise ainsi que le formulaire dûment complété posé sur le tableau de bord et à vue.

## H : STAND –PARC FERME –ASSISTANCE –CARBURANT

\* Chaque coureur devra se munir d'un tapis environnemental à placer OBLIGATOIREMENT SOUS LA MOTO LORS DES TRAVAUX ET RAVITAILLEMENT ESSENCE EFFECTUÉS PENDANT LES ARRÊTS AU PARC D'ASSISTANCE. L'accès au stand est limité à 2 coureurs, à 1 mécanicien et au responsable d'équipage muni CHACUN d'un bracelet , **SOIT MAXIMUM 4 PERSONNES.**

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER DANS LE PARC FERME.

Chaque équipage engagé devra être en possession d'un extincteur dans le stand ( un de voiture suffit) .

TOUT COUREUR NE PRÉSENTANT PAS SON EXTINGTEUR DANS LE STAND NE SERA PAS ADMIS AU DÉPART.

\*Le ravitaillement des motos s'effectuera OBLIGATOIREMENT et uniquement dans le parc d'assistance → MOTEUR ÉTEINT.

Tout système de ravitaillement à pression est proscrit.

\*Toutes les réparations devront être effectuées à l'intérieur de l'emplacement délimité. \*Toutes réparations effectuées en dehors du parc d'assistance entraîneront des pénalités sauf si elles sont effectuées par le coureur ; les pièces et outils pourront lui être fournis excepté pendant la procédure de départ.

\*En cas de panne totale le coureur ou l'accompagnateur pourront ramener la moto au stand EN SORTANT LA MOTO DU CIRCUIT ET EN LA RAMENANT AU PARC D'ASSISTANCE PAR LE CHEMIN LE PLUS COURT SANS EMPRUNTER LA PISTE, SOUS L'AUTORISATION DU DIRECTEUR DE COURSE.

## I : PROCÉDURE

\*Le port du N° est obligatoire lors de la course ainsi qu'à l'entraînement matinal **\*Le port de la chasuble par chaque responsable d'équipage ( Elle sera remise lors du briefing le vendredi 11 août 21h sous le chapiteau de l'esplanade) et son port sera obligatoire lors des entraînements et de la course.**

\*Une séance d'entraînement sera obligatoire pour chaque coureur.

\*Un parc d'assistance sera aménagé pour les coureurs.

\*L'ordre de départ se fera suivant les temps chronos de référence . Les coureurs se trouveront d'un côté de la piste, les machines seront rangées de l'autre côté (Style : Le Mans). Les motos seront maintenues par le garde boue arrière par le responsable d'équipage.

\*Un panneau STOP signifiera que toutes les motos alignées seront moteur éteint. 1 minute avant le DÉPART, un panneau MOTEUR sera montré et toutes les machines seront mises en route par le responsable d'équipage.

\*Chaque coureur devra mettre un genou à terre

\*Un panneau 30 SECONDES sera montré avant le départ.

\*Le départ sera donné par un coup de fusil. \*Lors de la procédure de départ aucune modification ou réparation ne pourra être effectuée sur la moto sous peine de PÉNALITÉ DE 1 TOUR.

\*En cas de nécessité, LE DIRECTEUR DE COURSE POURRA DIMINUER LA DURÉE DE LA COURSE. La direction de course renseignera les concurrents lorsqu'ils n'auront plus qu'un tour à courir. EN CAS D'INTERRUPTION DE L'ÉPREUVE, LES MACHINES EN PISTE RENTRERONT DIRECTEMENT AU PARC D'ASSISTANCE. \*SI UN NOUVEAU DEPART DOIT ETRE DONNE, LA GRILLE DE DÉPART SERA CONSTITUÉE SUR BASE DU CLASSEMENT ÉTABLI A LA FIN DU TOUR PRÉCÉDANT CELUI DE L'INTERRUPTION.

## J : TIMING ÉPREUVE MINI-CHINELLE

### Vendredi 11 août 2023

- **21h00 Briefing**
- Lors du briefing du vendredi 21h qui se déroule sous le grand chapiteau de l'esplanade, la présence de chaque responsable d'équipage sera obligatoire au risque de refus de départ.

### Samedi 12 août 2023

- **8H00 - 8H20 : Essai K1**
- **8H30 - 8H50 : Essai K2+K3**
- **11H30 - 12H50 : Course K1**
- **16H00 - 17H20 : Course K2+K3**
- **20H00: Remise des prix PRIX POUR TOUS**

## K : PÉNALITÉS

Ravitaillement moteur en marche -1ère infraction (2TOURS) -2<sup>ème</sup> infraction (EXCLUSION)

Personne présente dans le stand sans bracelet 1ère infraction 1 TOUR, 2<sup>ème</sup> infraction (EXCLUSION)

Non respect des 18 min + 1 T et un minimum de 3 changements de coureur : 1 TOUR

Ravitaillement en dehors de l'endroit prévu : EXCLUSION

RAVITAILLEMENT SANS TAPIS ENVIRONNEMENTALE : 1 TOUR Réparation importante en dehors de l'endroit prévu (autre personne que le coureur) ou sur la ligne de départ: 1 TOUR Anticipation au départ du coup de fusil : 1 TOUR

Emprunter la piste en sens inverse : EXCLUSION

Conduite dangereuse : EXCLUSION

ATTENTION :

- Tout acte frauduleux aura L'EXCLUSION comme conséquence.
- Pour les autres infractions ou manquements au RÈGLEMENT repris ci-dessus, le directeur de course en concertation avec le responsable de la Fiostarscholl et l'organisateur pourra sanctionner la ou les fautes du concurrent par une pénalité qui selon la gravité des faits variera d'un tour à l'exclusion.
- Toute conduite considérée comme dangereuse pourra entraîner l'exclusion de la course.

## L : CLASSEMENT ET RÉCOMPENSES

- \*Trois classements seront établis suivant K1, K2 et K3
- \*Les résultats officiels seront affichés après la fin de l'épreuve, au secrétariat de l'organisation.

**Par respect, pour l'organisation, les sponsors et les bénévoles, merci d'être présent à la remise des prix.**

Les réclamations éventuelles devront être déposées par un coureur participant à l'épreuve ou son manager. Toute réclamation doit être déposée par écrit dans les mains du directeur de course dans les délais fixés ci-après accompagnée d'une **caution de 115,00 €**, remboursée au réclamant si sa réclamation s'avère fondée par la Commission Sportive de la F.M.B.

Les réclamations concernant la conformité des machines ou le classement devront être déposées dans la demi-heure qui suit l'affichage des résultats de l'épreuve. Les réclamations collectives ne seront pas acceptées.

## M : RAPPEL DE LA SIGNIFICATION DES DRAPEAUX

- **BLANC** → Véhicule d'intervention /secours sur circuit.
- **JAUNE** → Obstacle sur le parcours, Danger, Ralentir.

Les concurrents doivent conserver leur place et ne peuvent profiter de l'incident pour dépasser d'autres concurrents.

- **VERT** → Circuit libre.

● **ROUGE** → Arrêt Immédiat (Retour **CALMEMENT** au parc fermé par le parcours). ● **NOIR** → Arrêt IMMÉDIAT DE LA COURSE POUR TOUS LES COUREURS. ● **DAMIERS** → ARRIVÉE.

## DOCUMENTS

Tous les documents nécessaires sont téléchargeables sur le site [www.lachinelle.be](http://www.lachinelle.be) **Pour tout renseignement [infos@lachinelle.be](mailto:infos@lachinelle.be)**

Le présent règlement particulier se comportant au total de huit pages

Il doit être approuvé par le directeur de course et représentant de la FMB maximum deux mois avant l'événement comme le prévoit le règlement de la fédération. Le directeur de course pourra en apporter des changements en concertation avec l'organisateur.

Chaque changement éventuel sera publié sur le site de la FMB et ne sera d'application qu'à partir de ce moment-là (aussi sur le site [www.lachinelle.be](http://www.lachinelle.be) et sur la page facebook)

**La validation de l'inscription de chaque coureur fait preuve d'acceptation de ce règlement**

***BONNE COURSE À TOUS !!!***

Dernière modification : 20/06/2023

## ORGANISATEUR

ASBL Moto Club Concept See - Matricule FMWB 734

